

N°URB/2024/95**Département de l'Yonne****Communauté de Communes
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	20 novembre 2024	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	20 novembre 2024	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 38 Votants : 47

Séance du 27 novembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS : 38

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 11

M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Kévin AUGÉ
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT
M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT
Mme Christine LEMOINE
Mme Isabelle CLAUDET

SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**Objet : Avis sur le schéma départemental d'accueil et l'habitat des gens du voyage de l'Yonne**

URB/2024/95

Conseil communautaire du
27 novembre 2024**Objet : Avis sur le schéma départemental d'accueil et l'habitat des gens du voyage de l'Yonne***(Voir le projet et l'explication du schéma en pièces jointes)*

VU la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000, modifiée par les lois du 27 janvier 2017 et du 7 novembre 2018, rendant obligatoire la réalisation d'un schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage dans chaque département ;

VU le schéma départemental d'accueil des gens du voyage de l'Yonne approuvé en 2013 et l'obligation de révision à entreprendre tous les dix ans,

VU le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2024-2030 de l'Yonne,

VU le courrier du préfet de l'Yonne en date du 31 juillet 2024 demandant l'avis de la Commune de Joigny sur ce projet de schéma départemental ;

VU le III de l'article 1^{er} de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000, stipulant qu'il appartient aux conseils municipaux des communes et aux conseils communautaires des EPCI de donner un avis sur le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage,

Compte tenu de ces éléments et de l'obligation de formuler un avis sur le projet de nouveau schéma pour la période 2024-2030, le Président rappelle préalablement le contexte de cette révision :

Une commission consultative du 1^{er} Mars 2023 a ainsi lancé sa révision ;

Cette révision, conduite par le Préfet et le Président du Conseil Départemental, associant les EPCI, les communes et représentants des gens du voyage, doit permettre d'actualiser les besoins et de redéfinir les équipements et politiques d'accompagnement à mettre en œuvre. Le futur schéma comprendra notamment un volet « habitat », instaurant si nécessaire des prescriptions concernant des terrains familiaux locatifs ;

En avril 2023, une enquête auprès de l'ensemble des communes et des EPCI de l'Yonne a été réalisée avec comme objectif d'actualiser les données suivantes :

- Les stationnements illicites,
- Les situations d'ancrage dans le territoire,
- Les actions à caractère social menées auprès des gens du voyage.

Début juillet 2023, un état des lieux, des orientations et pistes d'actions ont été présentés lors d'une réunion à l'échelle de l'arrondissement de Sens ;

Le 30 novembre 2023, une réunion de présentation du projet de schéma départemental s'est tenue en sous-préfecture de Sens. Il avait alors été suggéré que le Jovinien puisse réaliser 10 nouveaux terrains locatifs familiaux ;

En date du 1^{er} décembre 2023, la Communauté de Communes a fait savoir par écrit à la sous-préfecture de Sens que le territoire n'était actuellement pas en mesure de répondre favorablement à ce besoin ;

VU la Conférence des Maires en date du 18 novembre 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 47

Contre : 0

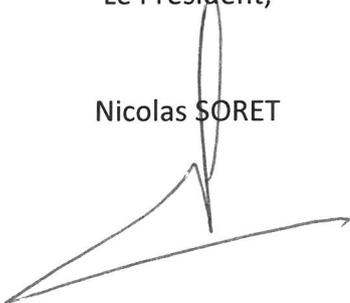
Abstention : 0

-APPROUVE le projet de schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage 2024-2030 de l'Yonne, ci-annexé, sans réserve,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

